

# VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

## Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Stationnement – Interdiction de stationnement place multi-activités Pourny du 21 au 25 octobre 2024.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT l'organisation de la foire St Luc le jeudi 24 octobre 2024 par la Ville de Pontarlier et l'association Foire aux bestiaux sur la place multi-activités Pourny,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité, la commodité de la circulation et le maintien du bon ordre,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 - Interdiction de stationnement

**Du lundi 21 octobre 2024, 12 h 00 au vendredi 25 octobre 2024, 6 h 00,**  
le stationnement sera interdit à tout véhicule :

- Place multi-activités Pourny

#### ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui en découlent seront déposés et mis en place par les agents de la DVEP.

#### ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché et dont ampliation sera notifiée aux intéressés.

- 1 ex. Dos. Arrêtés
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police Nationale
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Placière
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. Pôle Citoyenneté

Pontarlier le 23 septembre 2024

Pour le Maire et par délégation,  
Le conseiller municipal délégué à la  
Citoyenneté,

Romuald VIVOT

